

Zeitschrift: Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle
Band: 33 (1965)
Heft: 6

Artikel: Allons-nous vers des jours meilleurs?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-569479>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Allons-nous vers des jours meilleurs?

Nous reproduisons ci-après une série d'articles ou, plutôt, d'appels, parus dans la presse au sujet d'une considération plus juste du problème de l'homosexualité. Espérons que l'opinion y exprimée puisse finalement l'emporter sur les préjugés bêtes et injustes qui, de nos jours encore, troublent tant de cerveaux.

C.W.

Le Nouveau Candide, Paris :

«*Faire éclater les vieilles outres*»

L'un de vos correspondants a très bien découvert la cause réelle des préjugés sexuels de nos semblables lorsqu'il dénonce «l'interdit hébraïque qui s'est transmis jusqu'à nos jours à travers la civilisation chrétienne». En effet, même dans nos sociétés qui se proclament laïques, toute notre éthique subit l'influence de 2 000 ans, non de vrai christianisme, mais de «judéo-christianisme».

Dans l'antique Israël les interdits condamnant toute pratique contraceptive, avaient peut-être raison d'être : puisque ne pas procréer c'était refuser de contribuer à l'extension du Peuple Elu. Mais dans un monde surpeuplé ces tabous n'ont plus raison d'être et il paraît impensable qu'à l'ère atomique les principes bimillénaires d'un petit peuple d'Asie Mineure, régissent encore toute notre morale sexuelle !

Nos Eglises ont oublié trop souvent que le Christ était venu précisément pour verser «le vin nouveau qui fait éclater les vieilles outres» du légalisme.

Peut-être serait-il temps, à une époque où l'on parle tellement du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et de l'égalité des citoyens, où l'on est si chatouilleux sur les libertés et l'indépendance, de réaliser que tout être a le droit d'être heureux selon sa nature et selon le rôle unique et indispensable qui lui est dévolu dans l'économie divine, tant que ce bonheur ne menace pas celui des autres.

T. Rd Pierre-Marie,

évêque missionnaire de la Sainte Eglise Orthodoxe Apostolique et Catholique

«L'Indépendant», Perpignan :

Punir les homosexuels ?

Punir les homosexuels, c'est exercer une persécution contre une minorité. C'est adopter une attitude comparable à celle qui a prévalu, dans certains pays, à l'égard des Noirs ou des Juifs, a déclaré en substance lord Arran, ouvrant, mercredi, le débat de la Chambre des Lords sur le rapport de la Commission Wolfenden sur l'homosexualité.

Lord Arran a rappelé que, dans son rapport la commission recommande une réforme de la loi actuelle, qui considère les pratiques homosexuelles en privé comme un délit. Il a précisé, en outre que cette loi n'envisage d'ailleurs que les cas d'homosexualité masculine.

En Grande-Bretagne, a poursuivi lord Arran, il existe certainement près d'un million d'homosexuels incurables, qui, du fait de cette loi, sont la proie toute trouvée des maîtres-chanteurs.

Le Dr Ramsey, archevêque de Canterbury, a félicité lord Arran pour avoir suscité le débat sur cette question. Il s'est déclaré prêt à appuyer la réforme de la loi actuellement en vigueur.

Persécution contre une minorité !

La Gazette de Lausanne :

Londres : débat sur le rapport Wolfenden

Londres. — Dans une lettre au quotidien «Times», cinq évêques anglicans, un éminent neurologue, un juriste et un éducateur, tous membres de la Chambre des lords, se prononcent pour un assouplissement de la législation sur l'homosexualité.

Cette lettre sert en quelque sorte d'introduction au débat qui s'ouvre aujourd'hui à la Chambre des lords sur le rapport Wolfenden qui recommande notamment que les pratiques homosexuelles ne soient plus considérées comme un délit lorsqu'elles sont le fait d'adultes consentants, et commises en privé. (Ap)

Le Trapéziste

par Daniel

Ce soir-là, je rentrai très tard à la maison. Ma famille avait déjà diné et je cherchai à me faire excuser.

— Nous avons été retenus au collège, expliquai-je en m'efforçant de ne pas rougir.

Ma mère me regarda sans dire un mot, mais je compris qu'elle ne me croyait pas. D'ailleurs, mon frère Victor, qui avait le don de mettre les pieds dans le plat, s'écria :

— Tiens, c'est drôle ça. Ton copain Roger, qui est dans la même classe que la tienne, est rentré depuis longtemps chez lui !

Un silence profond s'établit entre nous. J'avalai ma soupe sans appétit, n'osant lever les yeux sur ma mère. Et, prenant congé rapidement de la famille, je regagnai ma chambre, me déshabillai et me glissai dans le lit.

La vérité est que j'étais sorti de l'école à l'heure habituelle et en compagnie du fameux Roger. Mais alors que celui-ci regagnait son domicile, je descendis la rue principale de notre ville et fus bientôt attiré par un grand bruit. Un attroupement s'était formé sur la place, composé des gens les plus hétéroclites. Il s'agissait d'un cirque qui avait l'intention de s'installer, pour quelques jours, dans le quartier. Je vis défiler devant mes yeux éblouis le dompteur de fauves — un véritable colosse à moustaches — une cavalière qui montait un magnifique cheval blanc, des clowns italiens qui faisaient rire la foule, une troupe de jongleurs japonais accompagnés de musiciens qui jouaient d'étranges instruments et, finalement, un jeune homme d'une vingtaine d'années — il s'appelait Adrien annonçait la pancarte — considéré comme le plus jeune trapéziste de notre époque. Je me pris à suivre le cortège, ne pouvant détacher mes yeux du garçon, séduit par son aspect, son air tranquille et la douceur de ses traits. Inutile de dire qu'Adrien ne me vit pas. J'étais perdu